

LISTE DES DELIBERATIONS

DE LA SÉANCE DU

3 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trois octobre,, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la salle des fêtes de Chitenay, rue du Hou,, sous la Présidence de M. BOULAY Jean Albert, Maire.

M. BAUDIN Jean-Paul a été élu secrétaire.

Convocation du 29 septembre 2022

PRESENTS : Mesdames CARMINATI Catherine, TOURNEAU Guylaine, BIGOT Laetitia, MARTZOLFF-HOUDIN Magali, Messieurs BOULAY Jean Albert, BIGOT Jacky, RIDOR Gérard, M. BOURDON Jean-Marie, AMIOT Michel, M. BAUDIN Jean-Paul, M. ABDALLAH Georges

ABSENTS ET EXCUSES : Mme KROVIARSKI-PORTEVIN Bénédicte donne procuration à M. BAUDIN Jean-Paul, Mme LE GALL Céline donne pouvoir à M. BIGOT Jacky, Mme DA SILVA VILLE donne procuration à Mme CARMINATI Catherine et M. THERET Jean-Pierre donne pouvoir à M. ABDALLAH Georges

Nombre de membres du conseil : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 15

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Approbation du procès-verbal du 4 septembre 2022

2022-41 FINANCES LOCALES : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 1^{er} janvier 2023

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité le passage anticipé à la nomenclature M 57 au 1^{er} janvier 2023.

2022-41 FINANCES LOCALES : Ajustements du forfait électricité à la salle des fêtes

A compter du 1^{er} octobre 2022, la municipalité a instauré un forfait électricité pour la location des salles. Le conseil municipal a souhaité apporté des ajustements.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité les ajustements suivants :

- Forfait électricité petite salle 1 journée : 20.00 €
- Forfait électricité petite salle 2 jours ou week-end : 30.00 €
- Forfait électricité grande salle 1 journée : 45.00 €
- Forfait électricité grande salle 2 jours ou week-end : 85.00 €
- Forfait électricité pour les 2 salles : 105.00 €